

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°183

Travaux de renforcement de la chaussée et de
renouvellement de la couche de roulement

Commune de **SURZUR**

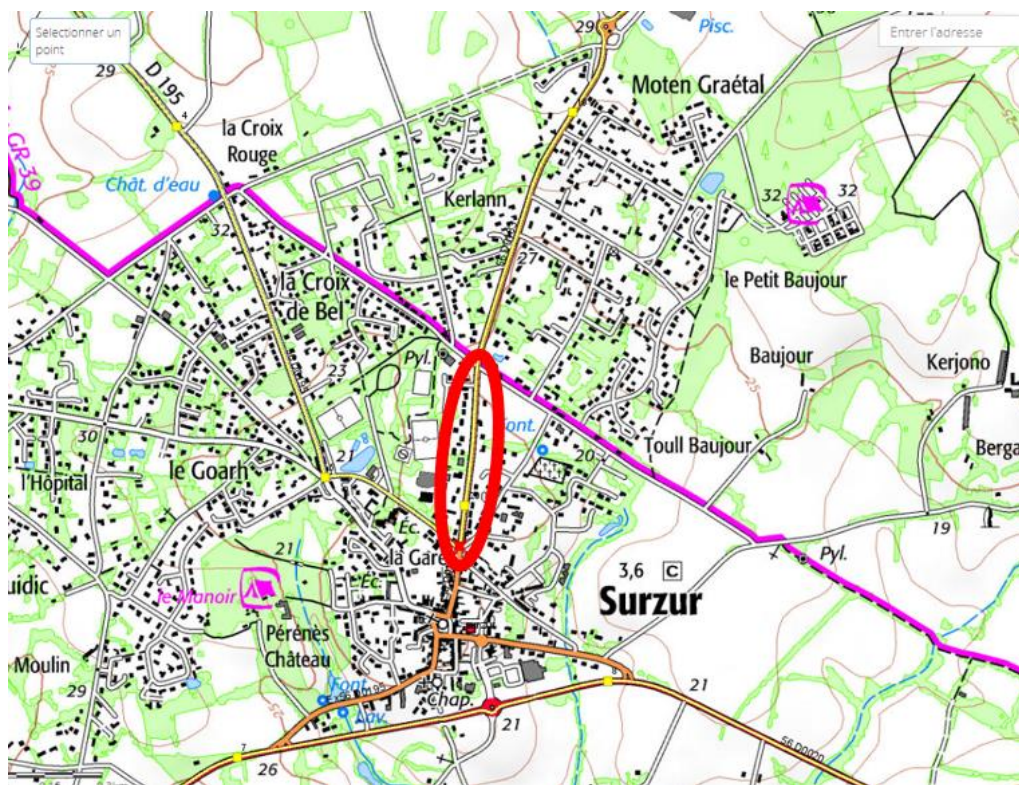
Juillet 2024

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2024, le département du Morbihan a décidé de poursuivre le renforcement de la chaussée et le renouvellement de la couche de roulement de la RD 183, engagé en 2023, dans la traverse de l'agglomération de la commune de Surzur.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de Vannes)

Montant de l'opération : 112 500 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS France.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

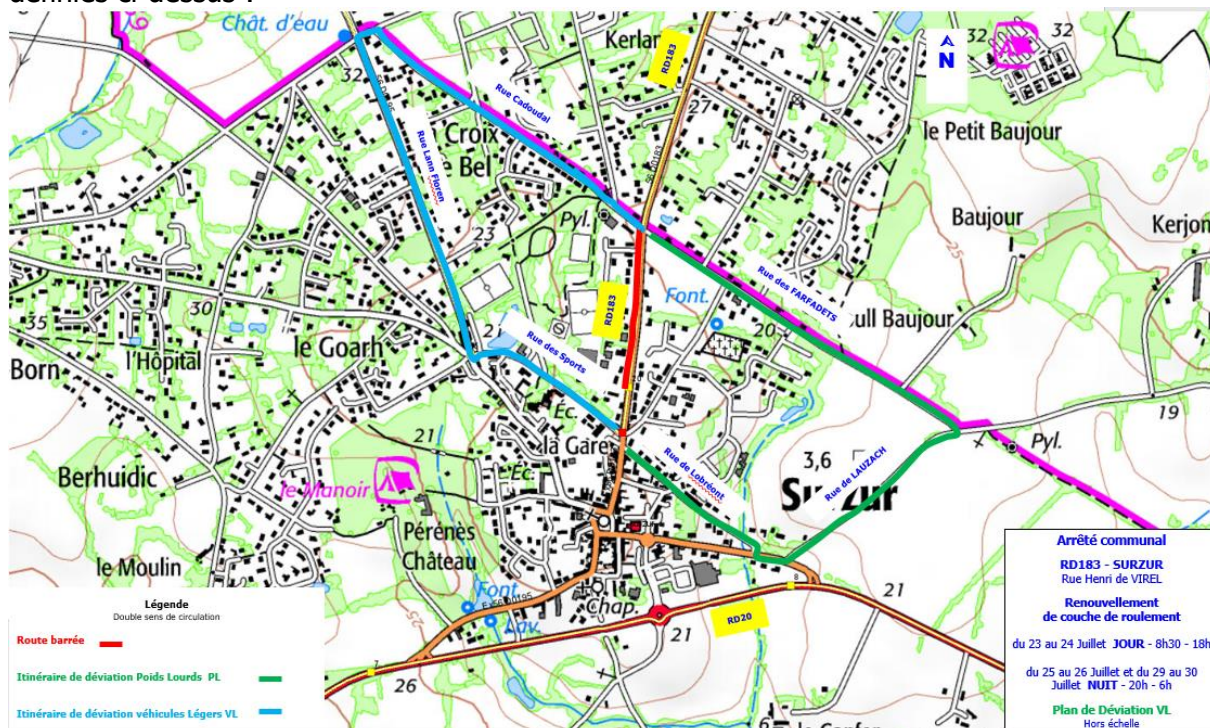
Les travaux portent sur le renforcement de la chaussée et le renouvellement de la couche de roulement en béton bitumineux de la rue du Général Henri de Virel située dans la continuité de la section réalisée en 2023 dans l'agglomération de Surzur.

Organisation des travaux

Les travaux sont programmés de jour sous déviation du 23 au 24 juillet entre 8h30 et 18h00, puis de nuit, également sous déviation, les 25 et 26 juillet, ainsi que les 29 et 30 juillet entre 20h00 et 6h00. La déviation sera levée durant le week-end des 27 et 28 juillet.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place de deux itinéraires de déviation dans les périodes définies ci-dessus :



Itinéraires des déviations :

L'accès des riverains ainsi que la réouverture à la circulation seront rétablis en dehors des plages horaires des travaux.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.